



Prêt d'argent sans reconnaissance de dette

Par **loulou**, le **12/12/2008** à **15:53**

Bonjour,rnrnJe vous explique mon pb. Je voulais m'associer avec mon petit copain qui est aujourd'hui mon ex à la création d'une société spécialisé dans la surveillance et la sécurité. Je lui ai fait total confiance et je n'ai pas hésité à lui prêter 6000 euros me promettant ainsi 10% du capital de la société de 60000 euros, il m'a promis donc que je toucherais des intérêts par la suite en plus des 6000 euros qui me revenaient de droit. J'ai cru bien faire sachant que je n'ai jamais soupçonné à aucun moment qu'il me trompait, bien sûr je n'ai aucune reconnaissance de dette ni de papier prouvant quoique ce soit. Je n'ai en tout et pour tout une trace du montant émis par chèque. Du jour au lendemain cette personne a totalement changé et me dit qu'elle a d'énormes soucis.rnAujourd'hui je réclame ma somme auprès de cette personne qui me dit que sa société actuelle est en redressement fiscal et que la création de la nouvelle société a été bloquée (il me disait attendre l'agrément) et que l'argent a été lui aussi bloqué car une enquête est en cours. J'ai découvert qu'il a effectivement du trempé dans des combines illégales. Il me dit qu'il me remboursera mais n'a aucune parole.rnIl m'a trompé sur ces intentions et moi tout ce que je veux c'est récupérer mes 6000 euros. Il est de mauvaise foi. Comment puis-je récupérer cette somme svp?rnQuels moyens je dispose sachant qu'il ne nie pas me devoir cet argent mais ne veut pas me signer de papier. JE dispose d'un chèque du montant mais pas signé.rnMerci de m'aider svp. Je suis totalement désemparée.